



Le
Sandolien

Juin 2025

Retrouvez votre mairie :

www.saint-sandoux.fr



Edito



Je profite de ce bulletin municipal qui sera le dernier du présent mandat, pour saluer l'équipe municipale qui m'entoure, compétents et dévoués, les élus sont mobilisés pour poursuivre les projets engagés et en porter de nouveaux, avec pour objectif, apporter une qualité de vie aux habitants et rendre attractive notre commune

Le budget que nous avons voté pour 2025 s'inscrit dans cette perspective.

Vous découvrirez dans ce bulletin les différents dossiers en cours ou à venir qui se déclinent en six thématiques :

- La communication avec la refonte du site internet
- L'économie d'énergie, avec la rénovation de logements communaux et le passage au LED dans les locaux scolaires
- La sécurité, avec la mise en place du plan communal de sauvegarde
- La voirie, avec des travaux de réfection dans certaines rues du village
- L'assainissement, avec le lancement d'une étude et d'un diagnostic assainissement
- La formation scolaire, avec l'acquisition de matériels informatiques pour l'école

Une ligne budgétaire est également consacrée à la protection de notre patrimoine historique et culturel.

La bonne santé des finances locales nous permet d'envisager ces investissements, elle est aussi un atout pour l'avenir. Une brève rétrospective sur les cinq années passées montre que nous avons pu investir sans augmenter les taux d'imposition. Les résultats des différents exercices budgétaires démontrent une capacité d'autofinancement qui nous permet d'honorer notre charge d'emprunt au demeurant faible et de couvrir une partie de nos dépenses d'investissement.

Cette année nous avons augmenté les subventions versées aux associations communales. Nous nous devons de leur apporter ce soutien financier pour qu'elles continuent leurs activités. En effet, par leurs manifestations elles créent le lien social nécessaire et apportent joie et convivialité aux habitants.

Je me réjouis de vous rencontrer pour les festivités prochaines du 14 juillet. A côté du traditionnel feu d'artifice et de l'animation musicale par la fanfare, l'association « La Jeunesse Sandolienne » organisera un bal des conscrits et assurera la buvette. Une super soirée en perspective !

Bonne lecture et bel été à vous tous.

La Maire
Martine TYSSANDIER



Rue de Banleau

Suite à un diagnostic « assainissement » des travaux sont en cours de réalisation, rue de Banleau.

Il s'agit du remplacement d'un regard et de travaux d'étanchéité sur le réseau.

02 Square Pignol

Dans le but de sécuriser l'entrée-sortie du square Pignol rue de l'Arbre Blanc, une barrière sera posée pour éviter une sortie intempestive des enfants sur la rue. Pour faciliter les entrées-sorties des poussettes, le portail sera reculé d'environ deux mètres.



Mur des Orneufs

Suite à l'éboulement du mur de soutien du chemin d'accès à la propriété sise 20 rue des Orneufs, les travaux de reconstruction ont été réalisés par l'entreprise Carneiro de Cournon.



Appartement rue de l'Arbre Blanc

Des travaux importants d'isolation de ce bâtiment sont en cours de réalisation.

Ces derniers concernent une isolation adéquate des murs et des plafonds, la fermeture de la cage d'escalier, une rationalisation du chauffage, dont l'étude de la pose d'une climatisation réversible.



Réfection du chemin du Château

05

Le chemin menant aux communs du château sera remis en état dans le courant de cette année.

06

Appartement Place de la Mairie

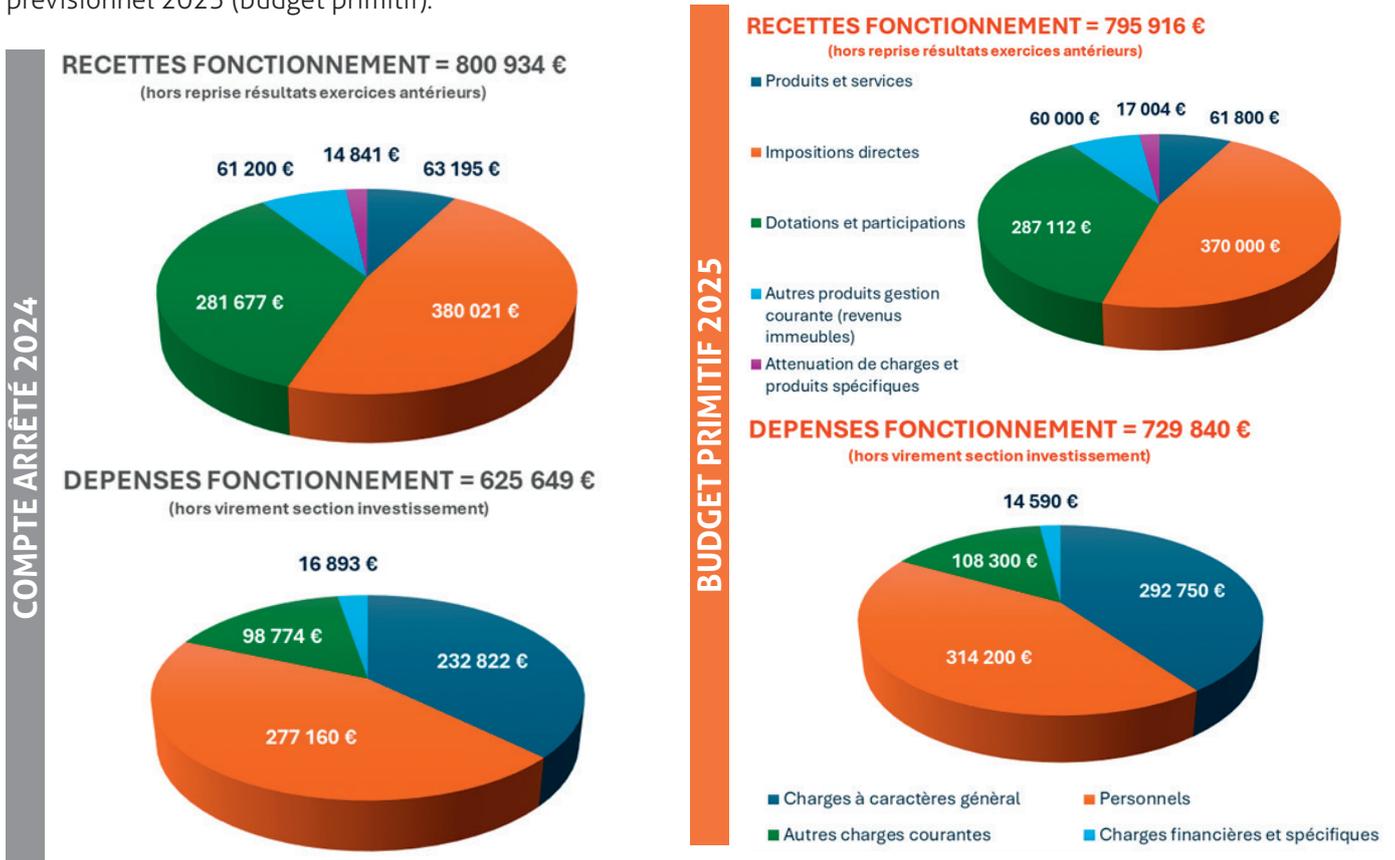
Des travaux d'isolation des murs nord ainsi que des plafonds ont été réalisés. Les fenêtres des chambres côté nord ont été changées.

Bilan 2024 et Prévision 2025

Lors du Conseil Municipal du 25 mars 2025 le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 et le Budget Primitif pour l'exercice 2025 ont été présentés et validés à l'unanimité. Selon leur nature les recettes et dépenses de la commune sont affectées à un compte dédié à savoir la section FONCTIONNEMENT ou la section INVESTISSEMENT. Un budget annexe propre à l'Assainissement fait l'objet d'un même suivi.

Section FONCTIONNEMENT de la commune

Cette section est la plus importante en volume financier, de son résultat dépend la capacité financière de la Commune à pouvoir mener des projets d'investissement. Voici les synthèses de l'exercice arrêté en 2024 (réalisé) et de l'exercice prévisionnel 2025 (budget primitif).



RESULTAT EXERCICE (brut) = 175 285 €

De ce résultat il convient de déduire l'annuité de remboursement des capitaux d'emprunts (75 984 €) pour obtenir la capacité d'autofinancement nette de la Commune qui est proche de 100 000 €.

Pour ce budget 2025 nous prévoyons une recette comparable à celle de 2024 et nous anticipons de manière prudente une majoration significative des principales charges. Le résultat prévisionnel sera donc plus limité avec un excédent brut de 66 076 € mais une forte baisse de l'annuité de remboursement des capitaux d'emprunts (24 127 €) nous permettra de conserver une capacité d'autofinancement nette de 41 949 €.

Section INVESTISSEMENT de la commune

Durant l'exercice 2024, des investissements importants ont été menés sur notre commune. Nous pouvons citer la rénovation de l'ancienne école, la création du skate parc, la fin des travaux de l'aménagement de la route du Puy et la poursuite de la modernisation des éclairages publics. La clôture de l'exercice 2024 de la section INVESTISSEMENT fait apparaître un résultat déficitaire de - 183 845 € (Recettes = 516 714 € et Dépenses = 700 560 €), mais des subventions importantes n'ont pas été encaissées sur l'exercice 2024.

En 2025, la Commune poursuivra ses efforts d'investissements avec un budget équilibré entre recettes et dépenses à hauteur de 526 761,90 €. Priorité sera donnée à la réfection des voiries et des réseaux d'assainissement qui sont des travaux financièrement lourds, mais aussi de long terme. La réhabilitation, notamment énergétique, de certains logements de la commune sera menée pour permettre leur mise en location, la modernisation de certaines caméras de surveillance, la rénovation toujours de l'éclairage public, sans oublier l'achat de 12 ordinateurs pour l'école sont quelques-uns des projets.

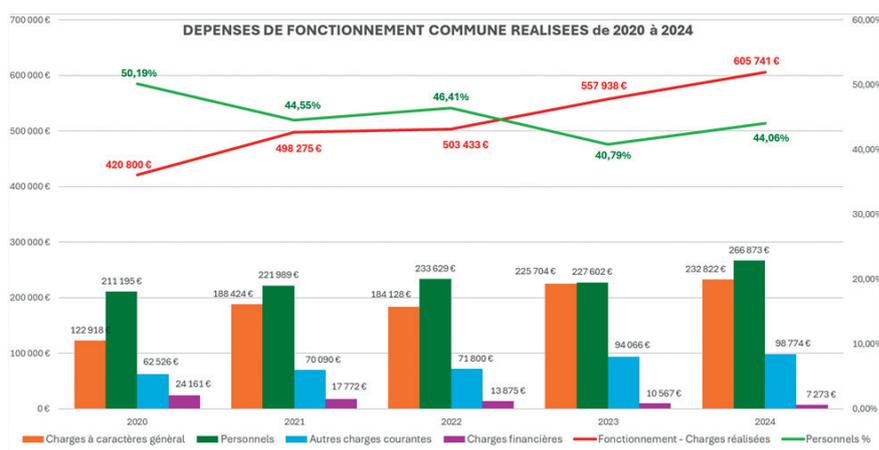
Au cours de l'année 2025 les études obligatoires de diagnostic de notre réseau d'assainissement devront être lancées. Enfin, les études pour le projet d'une halle place Maismac seront menées.

Bilan du Mandat

La fin du mandat approchant, il nous semble intéressant de vous partager une lecture plus large du bilan financier de la commune à l'échelle du mandat. En effet, certains reports de recettes ou dépenses d'un exercice sur l'autre peuvent rendre difficile la compréhension de la situation financière réelle de notre commune.

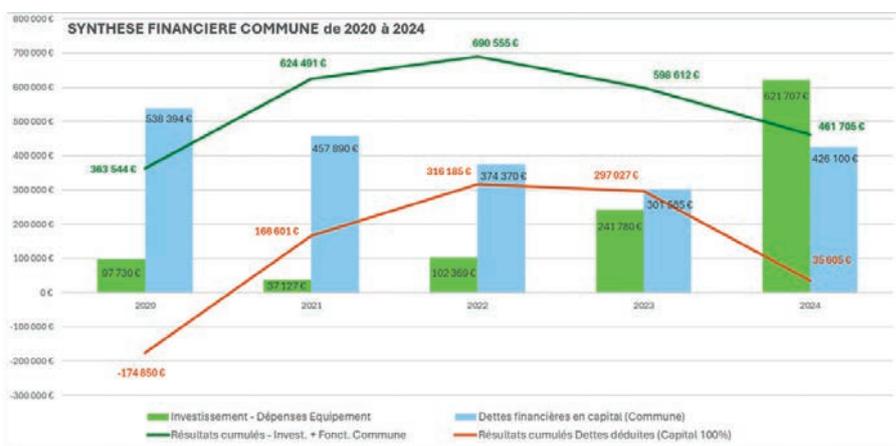
Voici donc différents graphiques de synthèse qui vous montrent :

1/ L'évolution entre 2020 et 2024 des seules dépenses de fonctionnement de la commune



A noter : Si on constate une progression constante du cumul annuel des charges on mesure aussi la part prédominante des charges propres au poste « personnel ». Elles restent néanmoins maîtrisées et toujours dans les mêmes proportions.

2/ Le bilan financier de la commune depuis le début du mandat en 2020 jusqu'au dernier exercice clôturé de 2024

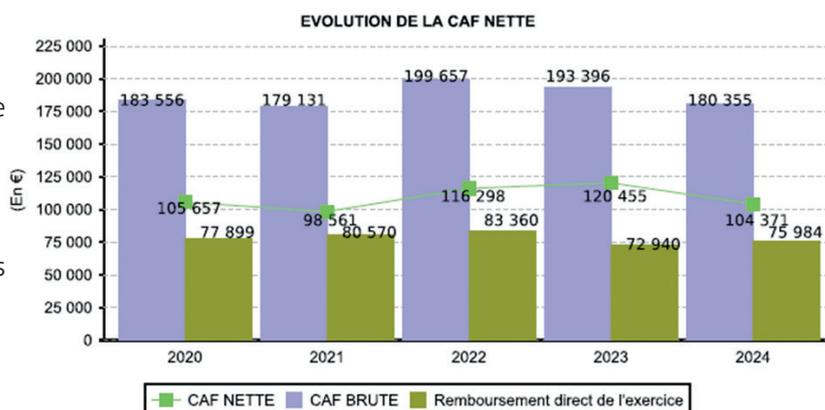


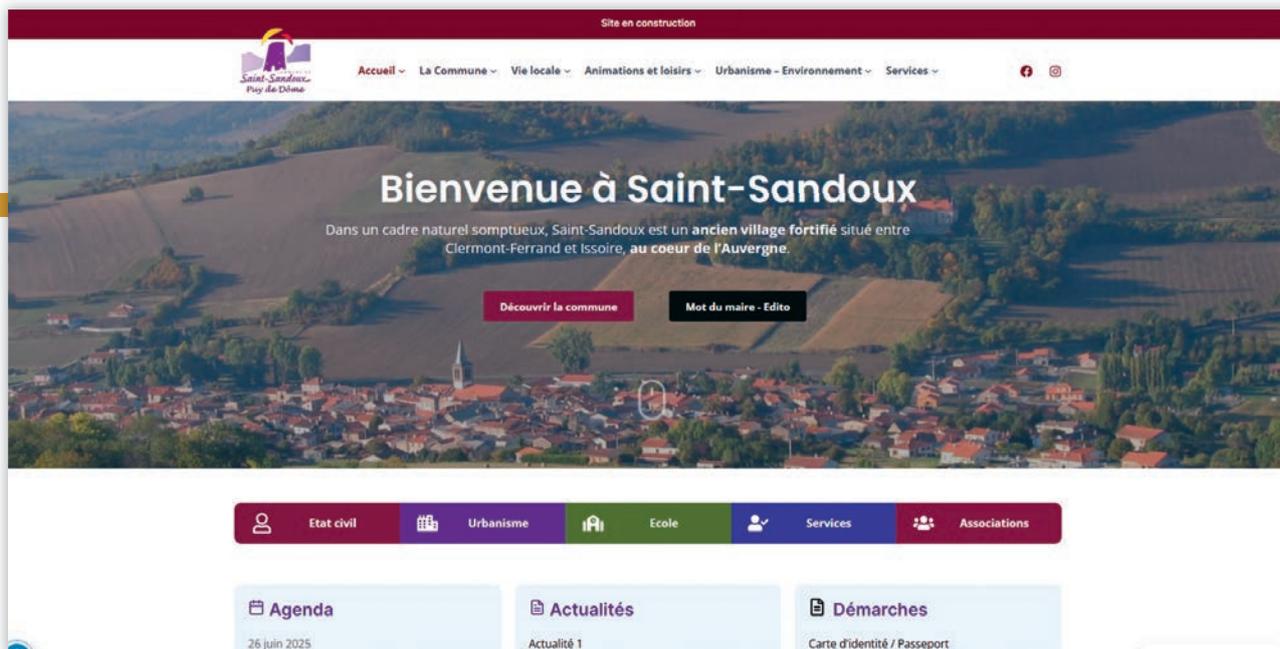
Malgré les exercices 2020 et 2021 impactés par la Covid, des investissements importants ont été menés sur le mandat, pour un montant cumulé de 1 100 713 € (de 2020 à 2024).

A fin 2024, la différence entre le capital restant dus cumulés de tous nos emprunts (dette financière) et l'excédent financier cumulé dégagé par la commune est positif

à hauteur de 35 605 € (courbe rouge). Selon les prévisions, cet excédent sera renforcé au terme de l'exercice 2025, confirmant une situation financière saine pour notre commune.

Pour terminer, ci-après un graphique traçant la capacité d'autofinancement nette de la Commune (CAF nette) qui représente l'excédent du fonctionnement après remboursement des dettes en capital de l'exercice. Elle correspond au reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. Elle est l'une des composantes du financement disponible.





Saint-Sandoux fait peau neuve avec son nouveau site internet !

La commune de Saint-Sandoux est heureuse d'annoncer le déploiement imminent de son tout nouveau site internet.

Conçu pour être plus moderne, plus accessible et plus proche des habitants, ce nouvel espace numérique marquera une étape importante dans notre volonté de renforcer la communication et de simplifier l'accès à l'information locale.

Pensé pour répondre aux besoins de tous, le site proposera une navigation plus intuitive, un accès facilité aux démarches administratives et une meilleure mise en valeur de la vie communale. Actualités, agenda, informations pratiques,

projets municipaux : tout sera à portée de clic pour que chacun puisse rester informé en temps réel.

Cette refonte s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de l'information, avec l'ambition de rendre Saint-Sandoux toujours plus connectée, tout en respectant son caractère rural et son patrimoine unique.

Nous invitons tous les habitants et visiteurs à découvrir ce nouveau site et à l'utiliser pleinement.

Bienvenue sur le nouveau visage numérique de Saint-Sandoux !

Petit patrimoine communal

Le conseil municipal a décidé d'inscrire une ligne budgétaire dédiée à l'entretien et à la mise en valeur du petit patrimoine public local.

Le premier dossier concerne la Croix de La Garde située à l'entrée du village côté Plauzat. La réfection et la sécurisation de cet ouvrage seront effectuées avant l'été par l'entreprise Les 4 Couronnés d'Auvergne spécialisée dans la rénovation de bâtiments anciens et historiques.

Les abords de la chapelle Notre Dame des Près feront l'objet d'un second dossier. Les travaux d'aménagement du pourtour de la chapelle seront conduits en partenariat avec l'association de préservation du patrimoine de Saint Sandoux.



Contrat Local de Santé (CLS)

Consultation Citoyenne pour le Contrat Local de Santé (CLS)



Le CLS est une démarche partenariale, fondée sur la collaboration entre les différents acteurs d'un

territoire. Il permet de définir des priorités de santé publique adaptées aux besoins des habitants, dans le but de réduire les inégalités de santé et d'améliorer la qualité de vie de la population.

Mond'Arverne Communauté s'est engagé aux côtés du Centre Intercommunal d'Action Sociale et de l'Agence Régionale de Santé dans cette démarche locale pour la santé de leurs habitants.

La 1^{ère} étape qui consiste à réaliser un diagnostic local de santé est en cours avec des ateliers thématiques tels que : La santé des femmes, La santé des 65 ans et +, L'accès aux droits, aux soins et à la prévention ... Les acteurs du territoire : professionnels de santé et paramédicaux, associations, personnel enseignant, élus, agents des collectivités ... ont été invités à partager leurs constats, idées, besoins du territoire afin de définir les actions à mettre en place localement.

Une consultation citoyenne est disponible en ligne jusqu'au 15 juin sur le site Mond'Arverne.



Fruits de Dôme

Avec ce projet, Mond'Arverne Communauté et ses partenaires ont pour ambition de relancer la filière arboricole dans le Puy-de-Dôme.

Fruits de Dôme a pour objectif la reconquête de 540 hectares de foncier d'ici 20 ans pour atteindre la barre de 50 % de souveraineté alimentaire en fruits. Cette volonté sera rendue possible par l'installation de nouveaux agriculteurs, au rythme de 3 fermes par an, et la diversification des productions dans les exploitations existantes.

Cette mobilisation favorise une action collective pour la mise en place d'un nouvel écosystème afin de lutter contre les effets du changement climatique. L'objectif est également de privilégier les circuits courts tout en prenant en compte les enjeux énergétiques et écologiques.

Lauréat et membre du réseau national « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » dans le cadre du plan d'investissement France 2030, ce projet bénéficie de financements en ingénierie (études techniques ...) et investissements (aides à l'installation, remise en état de vergers...). Deux jeunes arboriculteurs installés sur la Commune de Saint-Sandoux seront partenaires de ce projet.



Mobilité et covoiturage

Mond'Arverne Communauté encourage le covoiturage en proposant 10 aires et points de rendez-vous, répartis sur l'ensemble de son territoire.

A proximité de Saint-Sandoux :

- l'aire de covoiturage des Cheires, située à proximité immédiate de l'A75, sur la commune du Crest, peut accueillir **130 véhicules**,
- l'aire départementale située à Pont-Henri sur les communes de Veyre-Monton et de la Sauvetat dispose de **42 places**.

Ces 2 sites font l'objet d'une étude menée par le Conseil Départemental dans le cadre d'une expérimentation pour rendre les aires de covoiturage

plus innovantes. Une enquête réalisée auprès des usagers, sur place et également accessible en ligne pour connaître les attentes de tous est en cours.

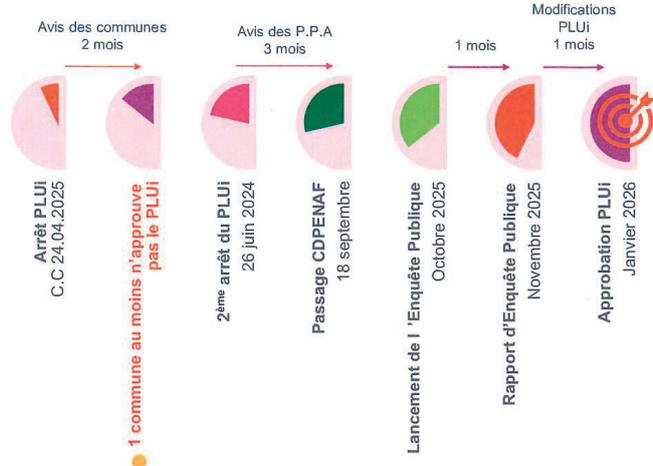
Le saviez-vous ?

Un automobiliste qui covoiture en alternance avec 2 personnes sur une distance de 40 km par jour, à raison de 20 jours par mois, économise environ 1 500 €/an.

Un automobiliste qui covoiture avec au moins une autre personne réduit son empreinte carbone par 2, au minimum.

Vous souhaitez covoiturer ?

Pensez à la plateforme de covoiturage de la région Auvergne-Rhône-Alpes : **MOV'ICI**



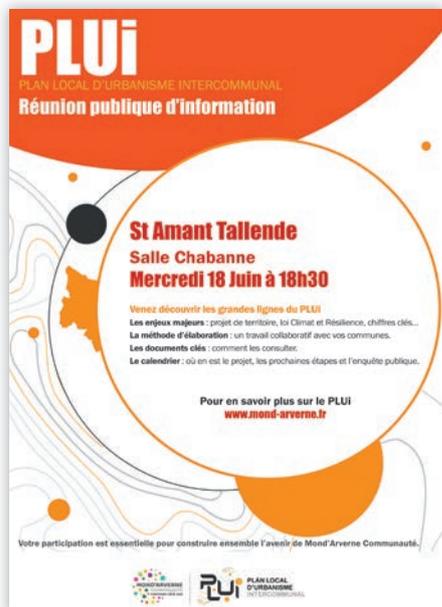
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Les objectifs de sobriété foncière fixés par la loi dite « Climat et résilience » doivent être intégrés dans les documents d'urbanisme locaux, à savoir :

- diviser par deux au niveau national le rythme d'artificialisation des sols entre 2021 et 2031
- atteindre d'ici à 2050 zéro artificialisation nette des sols

Le futur PLUI arrêté par le Conseil communautaire dans sa séance du 24 Avril 2025 s'inscrit dans ce schéma, il met en œuvre un développement urbain sur les 27 communes, permettant une gestion économe des espaces agricoles naturels et forestiers (ENAF). Le taux de réduction des ENAF sera de 45%, cette trajectoire devrait être validée par les services de l'Etat.

Les communes membres disposent d'un délai de 3 mois pour exprimer leur avis sur le projet. Des réunions publiques d'information seront programmées, elles se tiendront au mois de juin dans trois communes.



Après le vote des 27 communes, un deuxième arrêt du PLUI sera à l'ordre du jour du Conseil communautaire et soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées, à l'issue de ce processus, l'enquête publique sera lancée.

Elle se déroulera courant septembre, les habitants pourront consulter tous les documents, donner leur avis et revendiquer d'éventuels ajustements, des registres seront prévus à cet effet.

Après le rapport de l'enquêteur public l'approbation définitive du PLUI sera programmée sur le début de l'année 2026.

Saint-Sandoux engagé pour la transition énergétique

Sous l'impulsion de la Communauté de Communes Mond'Arverne, notre village de Saint-Sandoux s'engage activement dans une démarche « TEPOS » (Territoire à Énergie Positive) à l'horizon 2050.

Concrètement, la commune participe à l'élaboration d'une cartographie des bâtiments et terrains communaux susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques.

Ce travail permettra d'identifier les sites les plus adaptés pour produire une énergie renouvelable locale.

En parallèle, Saint-Sandoux s'engage à réduire sa consommation d'énergie fossile en menant plusieurs actions :

- Lancer des programmes pluriannuels de modernisation de notre éclairage public.
- Étude sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'école communale.

Cet engagement marque une étape importante vers un futur plus durable et respectueux de l'environnement pour notre territoire.

Gestion des déchets

Depuis la réunion publique organisée en présence du SICTOM des Couzes, une réflexion est en cours sur le nombre et la localisation des emplacements des futures colonnes de déchets.

Leur implantation se déroulera au cours de l'année 2026.

Un nouveau composteur doit être installé rue des Orneufs à proximité du hangar communal.

Achat d'un colombarium

Pour répondre à la demande des familles, la commune a fait l'acquisition d'un deuxième colombarium. Sept nouvelles urnes funéraires seront disponibles pour accueillir les cendres des défunts.

Syndicat intercommunal à vocation multiple de Saint-Saturnin Saint-Amant Tallende

SIVOM

La commune de Saint-Sandoux a adhéré au SIVOM en 2007 pour la compétence « Aménagement et gestion des ensembles sportifs de plein air », lesdits ensembles étant constitués des terrains de foot et de tennis existants sur les communes de Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende et Tallende.

Jusqu'en 2022, chaque contribuable avait sur sa feuille d'imposition le taux appliqué par le syndicat intercommunal prélevé sur les taxes foncières pour les propriétés bâties et les propriétés non bâties.

A partir de 2023, le conseil municipal a décidé de reporter sur le budget communal la contribution prélevée par le SIVOM et d'ajouter le taux d'imposition du syndicat aux taux votés par la commune pour les taxes foncières bâties et non bâties, afin de maîtriser les éventuelles hausses de taux votées par le syndicat intercommunal.

Intégrant la contribution SIVOM, les taux sont ainsi passés de 40,79 % à 43,14 % pour la taxe foncière bâtie et de 107,63 % à 113,94 % pour la taxe foncière non bâtie (cf. le Sandolien de juin 2023).

La contribution communale versée au SIVOM s'est élevée à 18 000 € en 2024, elle était vouée à augmenter de façon importante compte tenu des projets d'investissement lourds envisagés par le SIVOM dans les années futures.

Cette participation financière représentait 18 % du budget du SIVOM pour seulement 5 % de Sandoliens utilisateurs des équipements sportifs.

Par ailleurs, la commune de Saint Sandoux a réalisé des investissements dans le domaine sportif sur son propre territoire (skate-park, agrès fitness, piste de course). Devant ce constat, la commune a fait le choix de quitter le SIVOM au 31 décembre 2024.

Par suite de cette décision, Mme le Maire a proposé au conseil municipal de revenir aux taux d'imposition appliqués antérieurement à la décision de défiscalisation de la contribution SIVOM, soit 40,79 % pour la taxe foncière bâtie et 107,63 % pour la taxe foncière non bâtie. Le conseil municipal a voté à l'unanimité cette proposition dans sa séance du 25 mars 2025.

Ces taux apparaîtront sur les futures feuilles d'imposition de chaque contribuable.



Adhésion à la Mission Locale de Cournon d'Auvergne

Le Conseil Municipal a, sur proposition de Mme le Maire, décidé l'adhésion de notre commune à la Mission Locale du secteur de Cournon. Cette association joue un rôle important dans le soutien aux jeunes âgés de 16 à 25 ans en particulier ceux sortis du milieu scolaire. Elle offre un espace d'accueil et d'information dans la recherche d'emploi, un accompagnement

dans les difficultés quotidiennes comme le logement ou la santé.

En 2024, 6 jeunes sandoliens, âgés de 18 à 25 ans, ont été accompagnés par la Mission Locale dans leur recherche d'emploi. Pour les jeunes sandoliens et sandoliennes intéressés, ils peuvent contacter la Mission Locale de Cournon.

Téléphone : 04 73 84 42 76

Chandeleur

Le 8 février dernier, le Conseil Municipal des Enfants a organisé la Chandeleur ! Vous avez été nombreux à participer à cette petite dégustation qui a contenté gourmandes et gourmands...

Les enfants remercient une fois encore l'Épicerie de Sophie d'avoir accueilli ce rendez-vous dans un lieu chaleureux qui devient de plus en plus incontournable pour Saint-Sandoux.

01



02

Chasse aux œufs

Cette année, nous n'avons pas échappé à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques pour la plus grande joie des petits et des grands. C'est en partenariat avec l'association Entraide que le Conseil Municipal des Enfants a organisé cet événement. Malgré un ciel sans soleil, tous les petits explorateurs ont parcouru le parc de jeux à la recherche de galets soigneusement décorés par les enfants pour finir par une dégustation gourmande d'œufs en chocolat bien mérités.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

De nombreux habitants de toutes générations se sont retrouvés au pied du monument aux morts pour célébrer la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, moment de recueillement, action de mémoire et de solidarité.

Lors de cette cérémonie officielle, après la lecture du message du Ministre des Armées par Madame Le Maire, quatre jeunes élèves de l'école de Saint-Sandoux ont lu un message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre, porteur d'espoir pour l'avenir.

L'UFAC est une association de bénévoles qui a pour vocation la sauvegarde du patrimoine moral, le culte du souvenir ainsi que le soutien matériel des victimes de guerre.



03

Qu'est-ce qu'un plan communal de sauvegarde ?

C'est un outil opérationnel réalisé à l'échelle communale sous la responsabilité du Maire. Il prépare la réponse aux situations de crise, planifie la gestion et les actions en cas de catastrophes naturelles, sanitaires, d'évènements graves atteignant la population tels qu'incendie de forêt, tempête, risque sismique, inondations, accidents, pandémie...

La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.

Le Plan Communal de Sauvegarde

Notre commune avait l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et c'est chose faite. Après avis favorable du conseil municipal, un arrêté de Madame le Maire en date du 25 avril l'a acté.

Quel est le but d'un plan communal de sauvegarde ?

Définir par avance des procédures ou organisations, planifier la gestion de crise, se préparer pour faire face le moment venu de manière rapide et pertinente. Définir les moyens humains (élus, personnel communal, bénévoles ayant des compétences particulières), mettre en place les missions des différents acteurs, prévoir les outils matériels et techniques pouvant être mis à disposition.

Comment élaborer un plan communal de sauvegarde ?

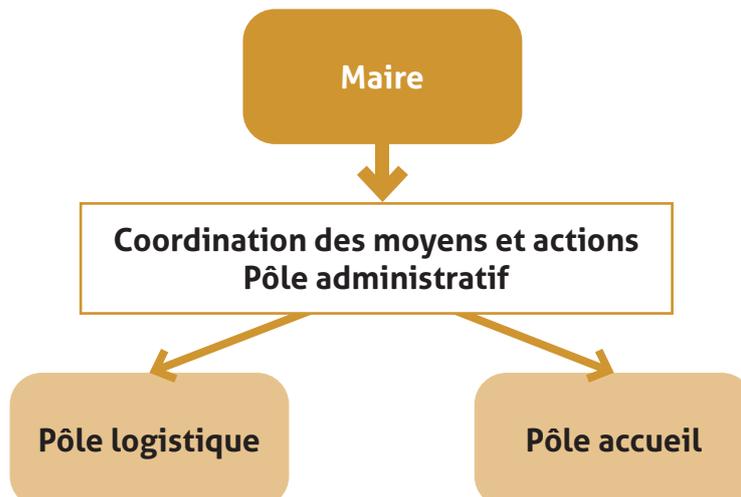
C'est un document écrit qui répond aux objectifs suivants :

ÉVALUER / ALERTER / MOBILISER / METTRE EN SÉCURITÉ / HÉBERGER ET RAVITAILLER / RENSEIGNER LES AUTORITÉS / COMMUNIQUER

Des fiches d'action simples et courtes décrivent précisément le « comment faire » à chaque étape, répartissent les missions au sein de cellules et guident les intervenants dans leur rôle.

Une réunion publique d'information sera organisée le vendredi 27 juin 2025 à 18 heures 30 au Centre Culturel.

Organigramme de la cellule de crise :



Pompiers



L'année 2024 a, une fois de plus, été riche en émotions pour l'équipe de notre centre. Le point d'orgue en a été la cérémonie de la Ste Barbe en décembre dernier. Chaleureusement accueillie par l'encadrement et les résidents du foyer de Ceyran, elle a été l'occasion de revenir sur les temps forts.

Un hommage a été rendu au Capitaine honoraire Martine Constant, décédée trop tôt en août 2024. Engagée dans les pompiers en octobre 85, elle était la première femme pompier de Plauzat et l'une des premières du Puy-de-Dôme. Nous avons souhaité l'honorer pour tout ce qu'elle a apporté au centre en baptisant notre salle de formation « salle Martine Constant ».

Mais notre équipe a également connu de belles satisfactions notamment au travers de l'arrivée de 4 nouvelles recrues : les sapeurs Clara GUILLAUME et Raphaël CHEDAILLE originaires de Ludesse et issus d'un cursus de 4 ans de Jeunes Sapeurs-Pompiers à St-Amant-Tallende et les sapeurs Pauline BRUN et Victor JAMET de Plauzat qui découvrent le monde des pompiers.

Cette année a aussi été l'occasion pour nous de sensibiliser les élèves des écoles de St-Sandoux et La Sauvetat aux gestes de premiers secours. Adaptées à chaque âge, nos présentations ont été suivies de manipulations du matériel de secourisme et de lutte contre l'incendie. Des échanges appréciés, à renouveler !

Enfin, notre fin d'année a été empreinte de nostalgie avec les départs en retraite des Capitaines honoraires Serge Blancard et Vincent Espinasse.

- **Serge Blancard**, après son parcours de formation est lui-même devenu formateur incendie. Il s'est mobilisé pour encadrer pendant 25 ans la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers de St-Amant-Tallende. Il a ensuite endossé en 2000 le rôle de chef de centre de St-Sandoux, avant de participer à la fusion avec Plauzat et de devenir chef de centre adjoint sur ce secteur élargi.

- **Vincent Espinasse** fait également partie des cadres du centre et de nos formateurs incendie. Au-delà de la carrière « institutionnelle », il est un sportif accompli et a participé à plusieurs championnats de France et du monde de VTT.

Après respectivement 35,5 et 34 ans de carrières riches en engagement au profit de leurs concitoyens et de leurs casernes, ils ont bien mérité du repos auprès de leurs proches. Nous leur souhaitons une belle, heureuse et longue retraite ! Par ailleurs, le caporal-chef Didier Dousson s'est vu remettre la médaille pour **20 ans d'engagement**. Après avoir signé à St-Sandoux en 2004, il a rejoint Plauzat en 2018 avec la fusion.

Impliqué dans la vie du centre, ce jeune retraité contribue à renforcer l'équipe en journée, ce dont nous le remercions.

Ces émotions, nous les avons aussi vécues au quotidien, au travers des 380 interventions réalisées cette année, dont 60 % de missions de secours à personne sur notre secteur ou en appui aux centres voisins. Cet appui s'est parfois étendu vers la Loire lors des inondations, le sud en renfort estival voire jusqu'à Paris en lien avec les JO.

Comme vous avez pu le constater, St Sandoux est bien représenté au sein de notre équipe mais notez que nous recrutons toujours de nouveaux pompiers donc si vous êtes tentés par l'aventure, **rejoignez-nous !**



Vous pourrez :

- profiter d'un coin lecture, -emprunter gratuitement romans, BD, DVD et CD, revues Okapi et Belles histoires et quelques romans jeunesse en anglais,
- participer aux animations proposées par Véronique,
- venir jouer à divers jeux de société (les dons de jeux de société pour tous les âges sont les bienvenus).

La médiathèque de Saint Sandoux vous accueille les mercredis et samedis de 10h à 12h.

Elle est située place de la mairie.



De plus :

- 2 fois par an nous accueillons une animation de Mond'Arverne, les « Rencards Nomades »,
- nos collections sont régulièrement renouvelées par la bibliothèque départementale et le réseau lecture de Mond'Arverne (4 à 5 fois par an).



NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

(Contact : Mme Ferreri au 06 26 93 90 44)

Les Chevilles de la Découverte

• Vendredi 5 septembre 2025 20h30

- **Gilbert Trillat** nous emmènera en juin 1939 suivre le transfert de l'eau lourde notamment au 85 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand

Fils de Jean-Jacques Trillat (célèbre physicien, collègue de Frédéric Joliot-Curie qui fut un acteur essentiel de ces journées), notre conférencier nous plongera dans cet épisode très méconnu. Il parlera de sciences, de Frédéric Joliot-Curie, des décisions politiques, du parcours atypique (Norvège, imprimerie de la Banque de France, prison de Riom), des actes de bravoure, du transfert (2 jours avant l'entrée de l'armée allemande à Clermont) pour Bordeaux, puis l'Angleterre, Los Alamos (projet Manhattan), et Hiroshima...

• Vendredi 21 novembre 20h30

- **Dominique Bonhomme** (ingénieur biomédical honoraire) nous conviera « l'espace d'un instant, dans le domaine de la relativité ».

Vide grenier du Vieux Maismac

Ce rendez-vous incontournable pour notre village se tiendra le **dimanche 7 septembre de 7h à 18h30** sur la Place de l'Eglise, Rue de l'Arbre Blanc et Place des Forts.

Cette manifestation est une réussite chaque année, avec beaucoup d'exposants sandoliens qui seront les bienvenus pour cette nouvelle édition.

Renseignements et inscriptions au 04 73 34 25 75.

La Diane de Saint-Sandoux

Comme chaque année, L'association de Chasse la Diane de St-Sandoux va organiser un concours de pétanque. Celui-ci est programmé le **Samedi 19 Juillet à 14h, place Maismac.**

C'est un concours de pétanque en 4 parties avec ½ finale et finale.

Tout le monde peut participer, les licences ne sont pas requises.

De nombreux lots seront à gagner et chaque équipe aura un lot.

Pour l'occasion nous avons prévu de mettre en place une buvette et un barbecue.

La Jeunesse Sandolienne

Très attachés à la commune de Saint-Sandoux, la Jeunesse Sandolienne a vu le jour en novembre 2024 grâce à notre groupe d'amis.

Nous nous sommes rencontrés il y a 15 ans à l'école et ne nous sommes plus quittés depuis. Nous souhaitons participer à la vie du village, organiser des festivités et surtout réunir ses habitants. Notre tout premier évènement, une randonnée gourmande, a eu lieu le 16 mars, sous un beau soleil et nous a permis de nous faire connaître. Le mois de mai a été marqué par notre soirée dansante, le 9 mai, sur le thème des années 80, suivie des aubades durant lesquelles nous sommes venus à votre rencontre. Nous vous attendons nombreux pour notre prochaine manifestation : un bal d'été qui nous permettra de tous nous réunir et de partager de bons moments ensemble !



L'Univers de Thaïs

(Association créée pour pouvoir proposer aux Sandoliens des activités artistiques, sportives et physiques, culturelles, manuelles, de bien-être et psychiques...).

Section YOGA

Depuis 2 ans déjà, des cours de **HATHA YOGA** sont dispensés les **lundis soir de 19h00 à 20h30** par **Jacqueline CUBIZOLLES** dans la **salle de motricité de l'école** de St Sandoux.

Les cours sont ouverts à tous les adultes ou adolescents.

Les bienfaits du yoga sont multiples tant au niveau physique qu'au niveau émotionnel. Ne cherchez pas à vous défilier avec l'excuse « je ne suis pas souple, ce n'est pas pour moi ! ». Le yoga va s'adapter à vous avec des supports (briques, sangles, coussins...). Au contraire, vous allez gagner en souplesse.

On travaille sur la respiration, la tonicité du corps et sa souplesse par des enchaînements où des postures tenues en statique. On apprend à se reconnecter à son corps physique et à calmer l'agitation de son mental.

Plutôt que d'être dans la performance physique, on essaie d'être dans le ressenti de chacun de nos gestes que l'on calque sur le souffle.

Mais venez plutôt participer à la **séance d'essai le 8 septembre 2025** et vous jugerez par vous-même.

Un abonnement à l'année est proposé ainsi qu'une carte de 10 séances utilisable sur plusieurs saisons.

Vous pouvez joindre Jacqueline au 06 78 50 57 08.



Section MUSIQUE

L'**Ecole de Musique** a enfin pu rouvrir ses portes au mois d'octobre dernier et vous avez été nombreux à faire confiance et à profiter des cours de **Nicolas et Lorène** qui sont ravis de poursuivre l'aventure sur notre commune ! Les inscriptions sont possibles à tout moment !

Cet été, des séances ponctuelles seront proposées au mois de Juillet puis l'école rouvrira pleinement ses portes le **samedi 13 septembre 2025 pour une journée d'informations et d'inscriptions avant que les cours ne reprennent le lundi 15 septembre 2025.**

Vous pourrez découvrir ou retrouver **l'éveil musical pour les enfants de 6 mois à 6 ans, l'initiation à plusieurs instruments : piano (sans solfège), guitare (acoustique/électrique), chant, basse, ukulélé, MAO, handpan, percussions... en séances individuelles ou en groupes pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes.**

Alors n'hésitez pas à contacter **Nicolas TINLOT** au **06 66 44 41 06** ou par mail : **musiquesaintsandoux@gmail.com**

La procédure de conciliation

Que ce soit pour un litige entre locataire et propriétaire, un trouble de voisinage, un litige avec un artisan ou commerçant, le conciliateur de justice vous aide à régler à l'amiable et gratuitement ce différend. Cette démarche est un préalable obligatoire avant de saisir le tribunal judiciaire, pour tous les litiges dont le montant est inférieur à 5 000 Euros.

Le conciliateur est nommé par le Président de la Cour d'Appel, il reçoit sur rendez-vous, à la mairie de Royat, les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois, ses coordonnées :

Monsieur Alain MESURE

Téléphone : 06 67 30 13 44

Le Recensement

Le recensement est **obligatoire** pour tous les jeunes à partir de 16 ans, il doit être effectué dans les 3 mois suivants l'anniversaire des 16 ans, mais peut être régularisé jusqu'à 25 ans. Il s'effectue à la mairie de domicile.

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, ...) et aux concours administratifs, et permet également l'inscription d'office sur les listes électorales à la majorité.

Pour toute information complémentaire :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 4 Août 2025 au jeudi 14 Août 2025 inclus.



Correspondant Défense

Initié à la suite des attentats du 11 septembre 2001, le statut de correspondant défense a été créé pour offrir un relais local pour la défense et la mémoire combattante. Aujourd'hui, face à des menaces croissantes, une recomposition de la vie politique et associative et plus généralement à un monde en constante évolution, il est plus important que jamais de valoriser ce dispositif et de le renforcer, ensemble, pour demain. Un correspondant défense a donc été nommé à la Mairie.

Il est à la disposition de la population pour fournir des informations et renseignements sur les sujets relatifs au contexte de la défense nationale. Il peut être contacté par courrier, courriel ou téléphone à la Mairie.

Feu d'artifice

suivi du **bal des conscrits**

Dimanche 13 JUILLET 2025 à 22 H 30

Place Maismac

Buvette assurée par l'association
« La Jeunesse Sandolienne »